

Image not found or type unknown



abus de confiance pour l'utilisation d'un forfait sfr

Par **guyot**, le **16/06/2010** à **23:16**

Bonsoir,

J'aimerais connaître les recours possibles contre un abus de confiance dont j'ai été victime : mon ex m'a fait prendre un abonnement téléphonique sfr. Je suis donc titulaire de ce forfait dont je paye les factures tous les mois mais elle est en fait l'utilisatrice officielle des communications. Malgré notre séparation elle ne veut ni me rendre le portable, ni les cartes sim, ni se porter titulaire du contrat et ni me rendre le contrat.

Sachant que je paye toujours les factures, comment puis-je arreter les paiements abusifs dont je suis victime.

merci de votre reponse rapide.